Quinze écoles ont fait fuiter les examens

■ L'enquête des services de l'inspection de l'enseignement a abouti.

Selon une source proche du dossier, relayée mercredi par Belga, les services de l'inspection de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles ont identifié une quinzaine d'établissements de tous les réseaux impliqués, à des degrés divers, dans les fuites des questionnaires des épreuves certificatives externes du CE1D et CESS la semaine du 15 juin. Les auteurs seraient des directeurs d'école.

A Anderlecht et à Schaerbeek

Deux cas aggravés de violation du devoir de confidentialité ont été identifiés dans deux écoles distinctes, l'une à Anderlecht, l'autre à Schaerbeek. Les auteurs s'exposent à des sanctions disciplinaires, voire pénales.

Parallèlement à cette enquête, une commission parlementaire spéciale a été créée afin de cerner les failles dans le processus des épreuves, de la rédaction des questions jusqu'à la distribution des copies aux écoles.

Mercredi matin, cette commission s'est réunie pour la première fois. Le président Philippe Courard (PS) a souligné d'emblée que les membres du gouvernement qui souhaiteraient y assister n'auraient pas le droit de prendre la parole. Les parlementaires se réservent cependant le droit d'auditionner Joëlle Milquet.

Les représentants des quatre partis (PS, MR, CDH et Ecolo) ont échangé sur les contours du travail à mener. *"Faut-il analyser la gestion de la crise alors qu'une enquête est en cours? Il faut plutôt réfléchir à l'amélioration du système des épreuves"*, demande Marie-Martine Schyns, la cheffe de groupe CDH. *"Analyser la gestion de la crise, c'est, sans se substituer à l'enquête, justement pouvoir améliorer le processus en se faisant expliquer comment on a communiqué aux écoles, aux élèves, comment se sont organisées les délibérations ainsi que la gestion des recours"*, répond Barbara Trachte (Ecolo). *"Je ne dis pas que je veux la tête de la ministre, mais il faut quand même se pencher sur le fait que le réseau libre a quand même organisé des épreuves malgré les annulations"*, ajoute Françoise Bertieaux (MR), qui qualifie de *"chaotique"* une partie de la gestion de la crise.

Trois journées d'auditions

Les parlementaires ont convenu d'organiser des auditions les 10, 11 et 24 septembre. Ils entendront des hauts fonctionnaires de l'administration, les inspecteurs généraux coordonnateurs du secondaire et du primaire, des conseillers pédagogiques chargés de la rédaction des épreuves, des représentants des pouvoirs organisateurs et des associations de parents, des directeurs d'école, un expert en informatique (*"et pourquoi pas un hacker?"* a suggéré le libéral Jean-Luc Crucke) ainsi qu'un expert français qui pourra témoigner des pratiques de sécurisation autour des épreuves du bac.

I.L. (avec Belga)

3

JOURNÉES D'AUDITIONS

La commission spéciale sur les fuites des épreuves externes entendra en septembre de nombreux acteurs de l'enseignement. L'objectif est de pointer les failles dans le processus et trouver des solutions pour éviter que de telles fuites se reproduisent.

3

SEMAINES D'ENQUÊTE

Les services de l'inspection ont rondement mené leur enquête sur les fuites aux épreuves externes. Une quinzaine d'écoles ont été identifiées et sont impliquées à des degrés divers. Les auteurs s'exposent à des sanctions disciplinaires.